

PLU prescrit le	PLU approuvé le
24/07/2017	15/05/2018 en conseil communautaire en conseil communautaire
	21/03/2019 en conseil communautaire

Echelle : 1/4000

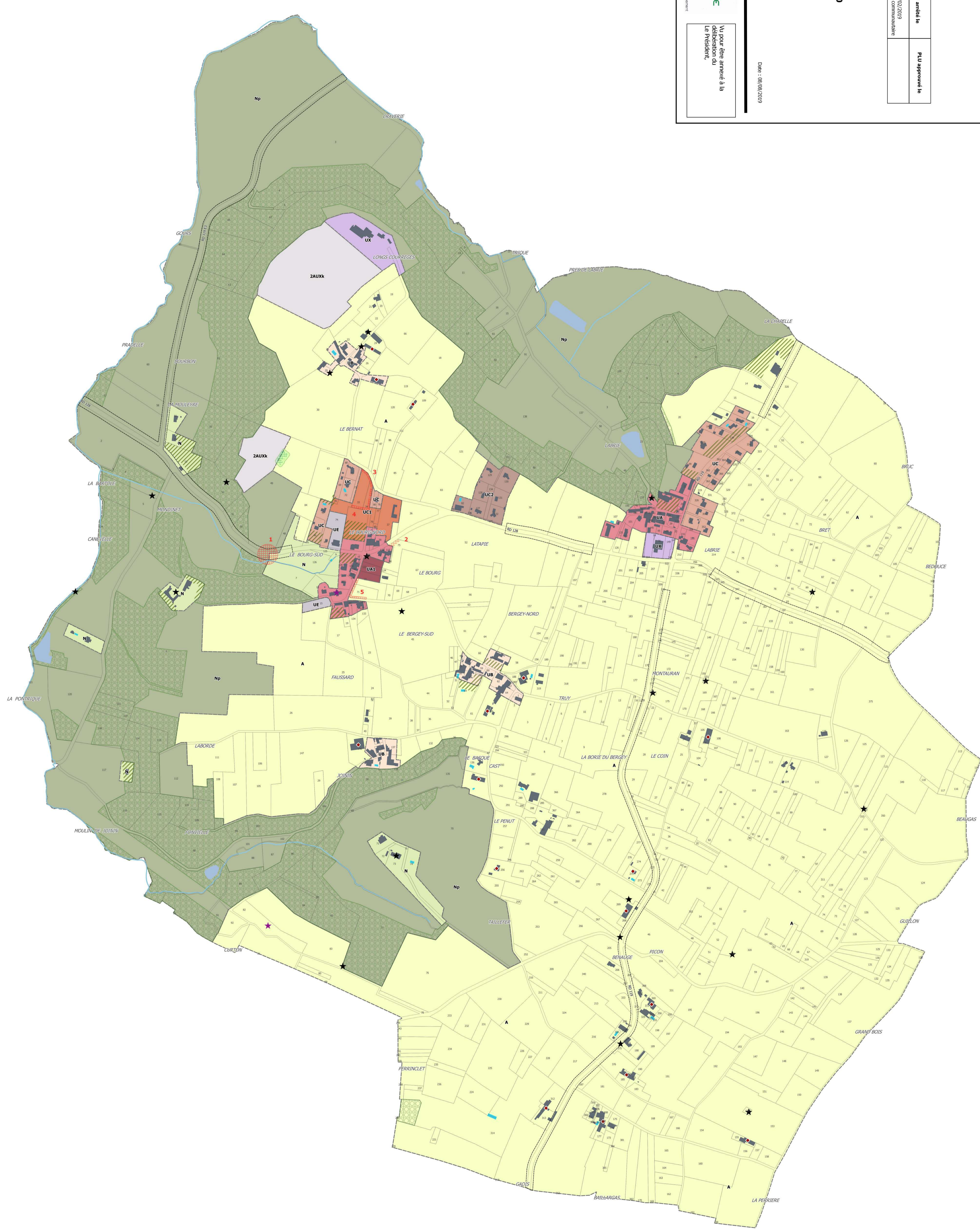
Date : 18/06/2019

GRAND Libournais  
Métropole Territoriale

CCJ  
C.C. Jugazan

Comité en matière de Développement

Vu pour être annexé à la délibération du 18/06/2019 du Président.



**Légende**

**ZONAGE**

- UA
- UA1 : Secteur couvert par une OAP
- UB
- UC
- UC1 : Secteur couvert par une OAP
- UC2
- UE
- UX
- 2AUXK
- A
- N
- Np

**AUTRES ELEMENTS**

- ★ Monument historique
- ★ Elément de patrimoine culturel et architectural à préserver au titre du L 151-19 CU
- Localisation indicative des sièges d'exploitation agricole
- ▨ Elément de patrimoine naturel à préserver au titre du L 151-19 CU
- ▨ Emplacement réservé
- ▨ Espace boisé classé
- ▨ Emprise de carrière souterraine
- ▨ Secteur soumis au risque d'effondrement de carrière souterraine
- ▨ Recul d'implantation le long des routes départementales
- Cours d'eau
- Lacs et points d'eau
- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Piscines

**EMPLACEMENTS RESERVES**

Número	Bénéficiaire	Désignation de l'opération	Surface
1	Commune	Aménagement de voirie pour sécuriser un virage dangereux	2 455 m <sup>2</sup>
2	Commune	Création de places de stationnement	300 m <sup>2</sup>
3	Commune	Aménagement paysager	160 m <sup>2</sup>
4	Commune	Création d'une voirie	296 m <sup>2</sup>
5	Commune	Aménagement paysager, enfouissement des réseaux et sécurisation de la voie	504 m <sup>2</sup>

